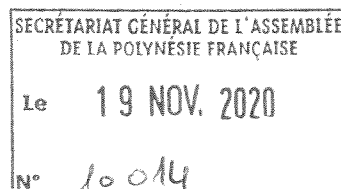


MINISTÈRE DE LA SANTÉ
en charge de la prévention

Réponse à la question orale de Madame Sylviane TEROOATEA

Séance du 19 novembre 2020



Madame la représentante,

Vous indiquez que toutes les îles de la Polynésie sont à présents touchés par la covid-19 et souhaitez savoir s'il est prévu de mettre un dispositif de prise de température à l'aéroport des îles de la Polynésie française afin de limiter les risques pour la population.

Tout d'abord, je tiens à préciser la situation épidémique dans les îles.

A la date du 17/11/2020, les nombres de cas **actifs** dans les îles autres que les îles du vent sont les suivants :

- 66 cas confirmés aux îles sous le vent ;
- 18 aux Tuamotu-Gambiers (Hao, Makemo, Rangiroa, Takapoto) ;
- 1 aux Marquises (Hiva Oa) ;
- 1 aux Australes (Rurutu).

Une circulation virale est effective dans les îles de Raiatea, Huahine et Bora bora. Dans les autres îles, il s'agit encore de cas isolés.

La protection des îles par la prise de température aux aéroports n'est pas une solution qui a été retenue.

En effet, la covid-19 est une maladie dont les symptômes les plus couramment observés sont les maux de tête, les symptômes « ORL » de type obstruction nasale, rhinorrhée, toux, et maux de gorge, perte du goût et/ou de l'odorat, ainsi que la fatigue. La fièvre est également un symptôme évocateur de la covid-19 mais présent dans moins de la moitié des cas.



MINISTERE DE LA SANTE en charge de la prévention

De plus, même si une personne n'est pas identifiée comme porteuse de la covid-19 au départ, elle peut développer la maladie dans les jours qui suivent l'arrivée sur une île, et jusqu'à 14 jours après un contact à risque avec une personne porteuse de la maladie.

Aussi, une surveillance par la prise de température ne permettrait pas d'éviter l'introduction du virus dans les autres archipels.

Afin d'éviter la propagation du virus dans les îles, une surveillance active de toute personne symptomatique est mise en place.

Toutes les structures de la Direction de la santé ont été équipées afin de pouvoir réaliser des prélèvements pour le dépistage du virus et effectuer des tests antigéniques.

Des masques à usage quotidien et des masques chirurgicaux sont disponibles et fournis aux communes et aux patients pour équiper les patients suspects ou porteurs de la covid-19.

De plus, des mesures appliquées à Tahiti et Moorea, permettant de limiter la diffusion du virus, ont été instaurées dans les îles sous le vent cette semaine (interdiction de rassemblement, interdiction d'accueillir du public dans certains établissements, etc).

Les personnes qui se rendent depuis Papeete ou Moorea vers les îles doivent adopter une attitude responsable en arrivant sur les îles afin de protéger les habitants.

Il convient que ces personnes respectent de manière stricte les gestes barrières et évitent les contacts avec les résidents y compris avec la famille. Je recommande fortement d'être patient et de s'auto-confiner en arrivant sur les îles pendant au minimum 7 jours, et idéalement 14 jours.

Au moindre symptôme, il faut s'adresser à l'agent de santé de l'île sans attendre, pour éviter de contaminer d'autres personnes.

Je sais compter sur notre population pour prendre soins de ses îles et protéger ses habitants.